République Française
Département
MARNE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Tilloy et Bellay
séance du 11/04/2023

Date de la convocation 04/04/2023 **Date d'affichage** 04/04/2023	L'an 2023 et le 11 avril à 19 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian CARBONI, Maire.
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 10 Votants : 10	Présents : M. CARBONI Christian, Maire, Mmes : DAVERDON Marie, CHASSAING Angélique, MM. : CACHIER Pascal, LALLEMANT Freddy, LE ROUX Florian, MICHEL Jean-Baptiste, RAGOUILLIAUX Olivier, TESTI Christophe. Absente : Mme PARISOT Mélissa ayant donné pouvoir à M. Pascal CACHIER Secrétaire : M. Christophe TESTI

Réf : 2023-04-07

A l'unanimité

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet de la délibération : **COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT * BUDGET LOTISSEMENT JANIN**

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -) en €
Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	14 776,30	80 077,53	+ 65 301,23
	Solde antérieur reporté			- 276 137,26
Excédent ou déficit global				- **210 836,03**
Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	9 423,76	6 928,78	- 2 494.98
	Solde antérieur reporté			+ 294 500,00
Excédent ou déficit global				**+ 292 005,02**
Restes à réaliser				0.00
		24 200,06	87 006,31	**+ 81 168,99**

Selon le compte de gestion en tenant compte de la part affectée à l'investissement et du résultat de l'exercice 2022, le résultat de clôture 2022 est de 81 168,99 €

Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement - 210 836,03 €
Solde d'exécution global d'investissement + 292 005,02 €
Restes à réaliser 0.00 €

Affectation au budget 2023 :

- report en section d'investissement (ligne 001 recettes) du montant de + 292 005,02 €
- Report en section de fonctionnement (ligne 002 dépenses) du montant de – 210 836,03 €.

Monsieur le Maire n'a pas participé au vote.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 25/04/2023 à 16h39
Réference de l'AR : 051-215105313-20230411-2023_04_07-AR
Publié le 25/04/2023 ; Affiché le 25/04/2023 ; Rendu exécutoire le 25/04/2023

	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme En mairie Le Maire Christian CARBONI Christian CARBONI CHRISTIAN CARBONI 2023.04.25 16:32:17 +0200 Ref:20230425_160202_1-1-O Signature numérique le Maire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 25/04/2023 à 16h39
Réference de l'AR : 051-215105313-20230411-2023_04_07-AR
Publié le 25/04/2023 ; Affiché le 25/04/2023 ; Rendu exécutoire le 25/04/2023